

Réf. A1-33 - AirPark 3/3

Versions intermédiaires :

Réf. A1-13A - AirPark glisse 1/3

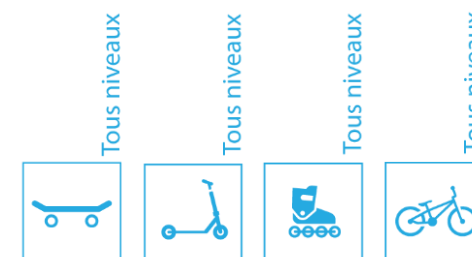
Réf. A1-23A - AirPark glisse 2/3

Réf. A1-13B - AirPark saut 1/3

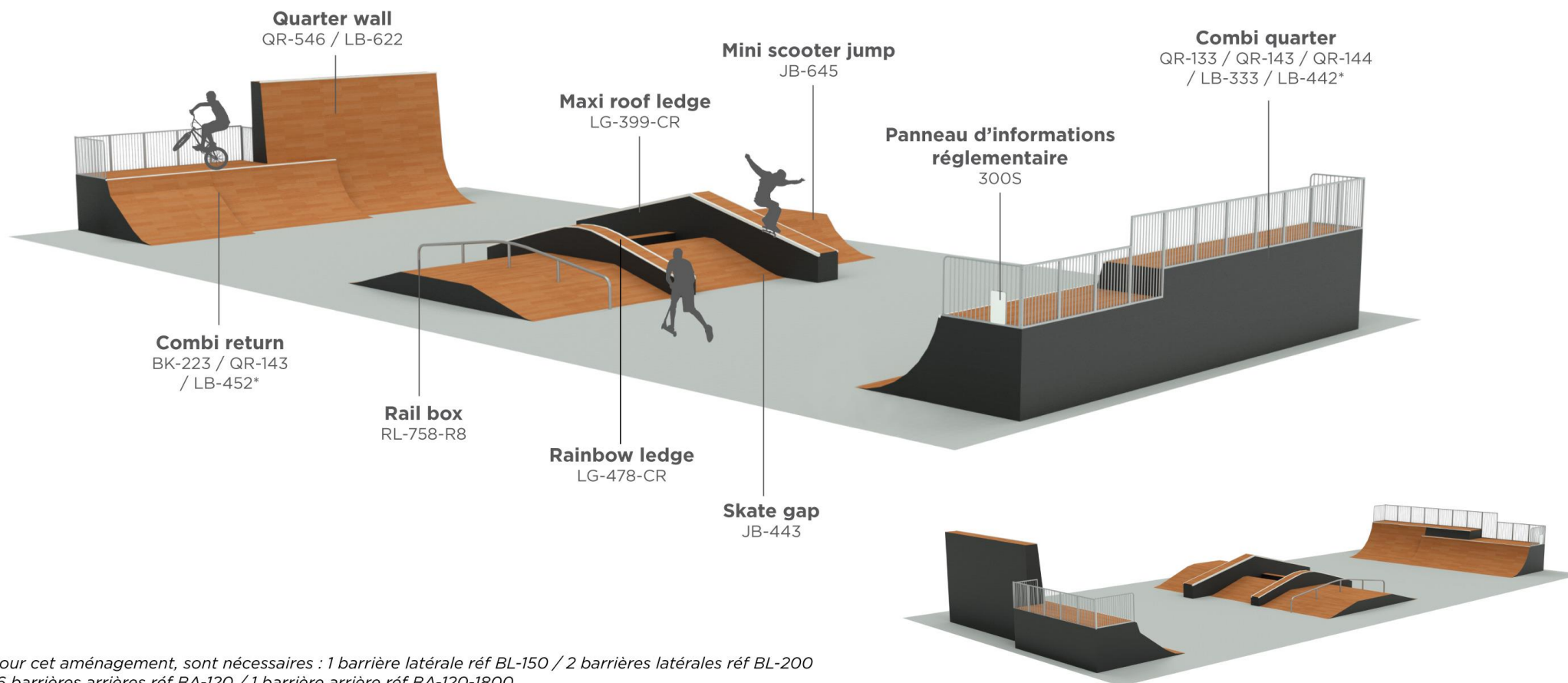
Réf. A1-23B - AirPark saut 2/3

Surface minimum préconisée = 684 m²

Dimensions minimales préconisées = 38 x 18 m



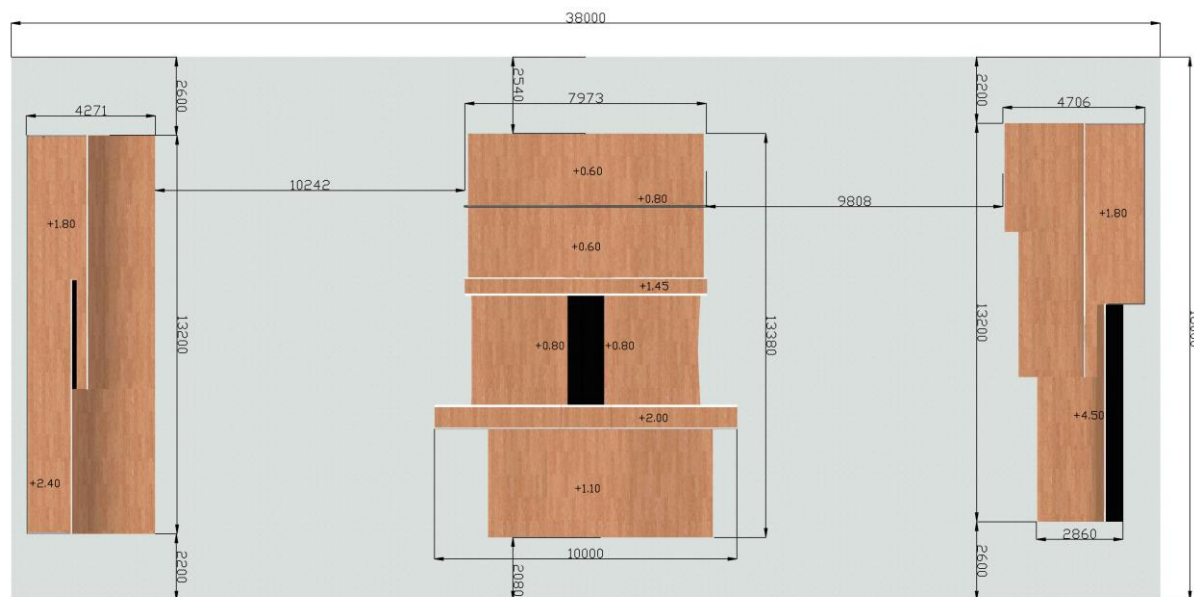
Visuel 3D



* Pour cet aménagement, sont nécessaires : 1 barrière latérale réf BL-150 / 2 barrières latérales réf BL-200 / 16 barrières arrières réf BA-120 / 1 barrière arrière réf BA-120-1800.

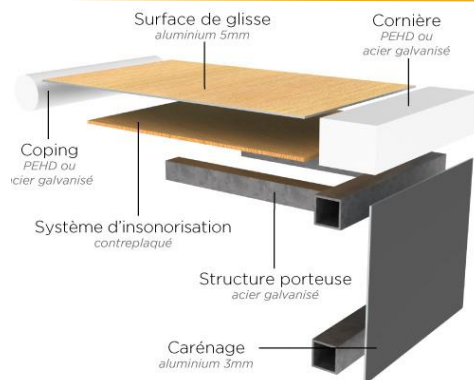
Réf. A1-33 - AirPark 3/3

Élévation masse



Les dimensions sont optimisées pour la fonctionnalité et la sécurité de la pratique.
Cet aménagement peut être installé sur un ancien terrain de hand en bon état (40x20m).

Matériaux et finitions



Référentiel normatif

Conforme à la norme NF EN 14974+A1 09/2010

Garanties

10 ans sur les différents matériaux
2 ans sur la sublimation

Pièces détachées

Vous pouvez commander vos pièces détachées
par téléphone au : (+33) 04 76 64 75 18 -
par fax au : (+33) 04 76 64 79 79 -
par mail à : info@transalp.fr

Contrôle, entretien et maintenance

Transalp préconise d'effectuer :

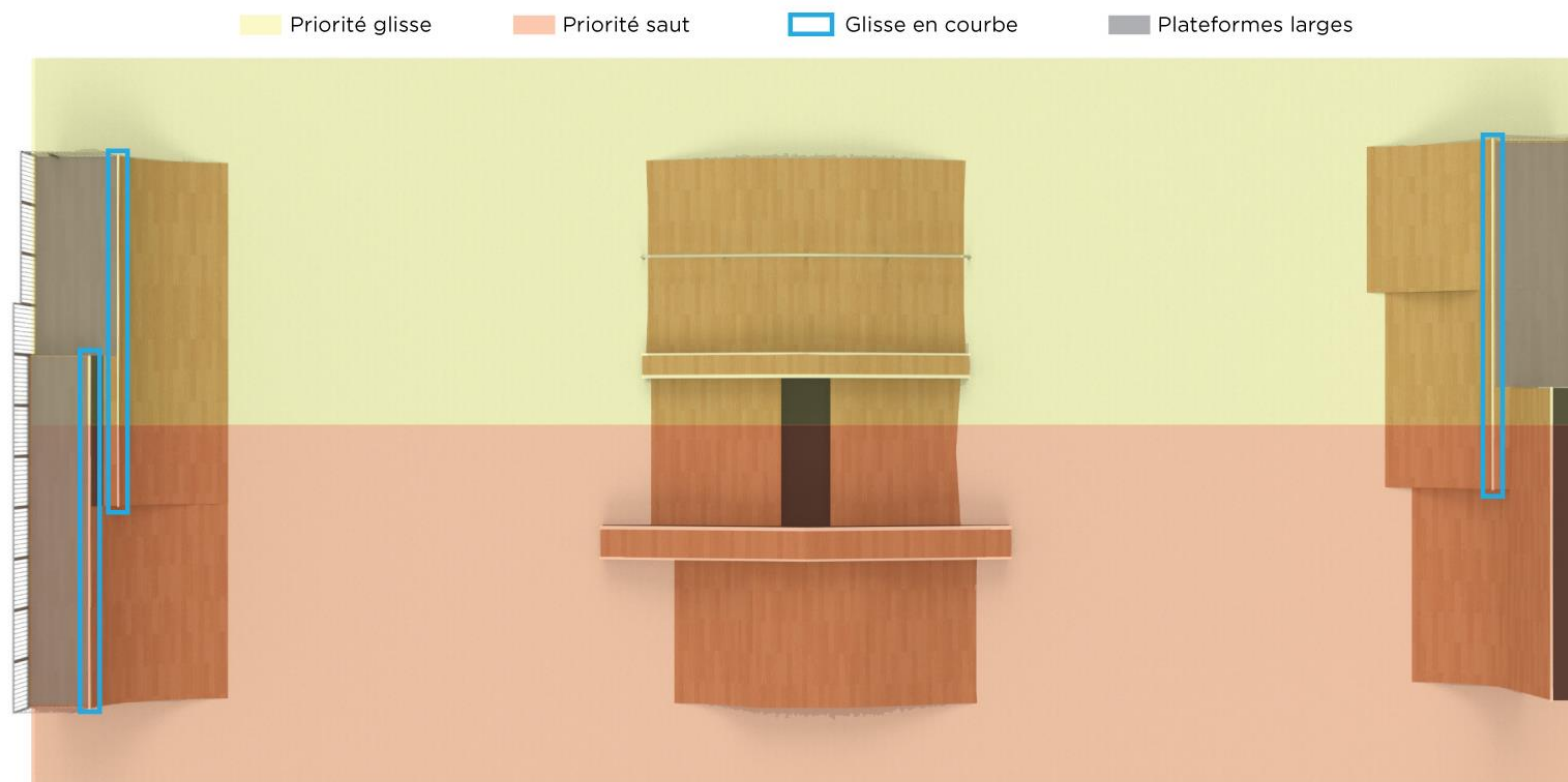
- Un contrôle visuel hebdomadaire pour vérifier l'intégrité de l'équipement et le respect des zones de sécurité.
- Un contrôle fonctionnel trimestriel pour vérifier la stabilité et le fonctionnement de l'équipement.
- Un contrôle principal annuel pour vérifier l'état des fondations et les éventuelles traces de corrosion.

Scellement

Sur béton (recommandé) : Cheville à frapper
Sur enrobé : Tige filetée + cheville chimique

Réf. A1-33 - AirPark 3/3

En bonus



Polyvalent, évolutif et adaptable, ce skatepark peut être proposé en 3 étapes, avec deux orientations possibles : Comme la trottinette, le BMX ou le roller ont une logique interne très centrée sur les acrobaties aériennes, s'ils constituent le public majoritaire, alors la priorité sera donnée au saut. Si le public majoritaire est au contraire plutôt composé de skateboarders, ou de pratiquants revendiquant la rue comme lieu de pratique principal, alors la priorité sera donnée à la glisse. Une fois complet, il s'adresse à tous, de l'initiation à la compétition. Cet équipement étant particulièrement recherché en BMX, nos plateformes sont plus profondes que les standards normatifs pour les accueillir dans des conditions optimales de sécurité.

Evolutivité

Réf. A1-13A - AirPark glisse 1/3



Réf. A1-23A - AirPark glisse 2/3



Réf. A1-13B - AirPark saut 1/3



Réf. A1-23B - AirPark saut 2/3

